Royaume du Maroc

أگادير سوس ماسة تهيئة
ⵓⴳⴰⵏⵉⵔ ⵙⵓⵙ ⵎⴰⵙⵙⴰ ⵜⵀⵉⵢⵢⵉⵜ
Agadir Souss Massa Aménagement

DÉCISION D'APPEL À CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT DES CHEFS DE PROJETS N° 02/2026

Le Directeur Général de la Société SDL Agadir Souss-Massa Aménagement SA

- Vu la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, promulguée par le Dahir n° 1-96-124 du 14 Rabii II 1417 (30 août 1996), et notamment son article 74 ;
- Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n° 24/2012 du 06 Hijja 1433 (22/10/2012) relative aux procédures de recrutement dans les établissements et entreprises publics ;
- Vu le procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Constitutive de la Société de Développement Local Agadir Souss-Massa Aménagement SA en date du 04 décembre 2019 à 10 heures ;
- Vu les statuts de création de la Société de Développement Local Agadir Souss-Massa Aménagement SA, tels que visés par le ministère de l'Intérieur en date du 29/11/2019 ;
- Vu les pouvoirs confiés à M. Mounir JBILOU en qualité de Directeur Général de la Société de Développement Local Agadir Souss-Massa Aménagement SA, conférés par la résolution n° 2 du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 04 décembre 2019 à 11 heures ;
- Vu le procès-verbal du Conseil d'Administration du 03 avril 2026, notamment la résolution n° 4 portant sur les postes à pourvoir pour l'année 2026 ;
- Vu les nécessités de service ;

DÉCIDE

Article 1 : Objet

La Société de Développement Local Agadir Souss-Massa Aménagement (SDL ASMA) lance un appel à candidatures pour le recrutement de :

– Des Chefs de Projets.

Article 2 : Conditions d'accès

L'appel à candidatures est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

– Être de nationalité marocaine ;
– Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur d'État délivré par une grande école, idéalement en génie civil, bâtiment ou infrastructures et réseaux (EMI-EHTP-ENSA…) ;
– Être âgé(e) de moins de 35 ans ;
– Justifier de plus de cinq (5) ans d'expérience ;
– Lieu d'affectation : Agadir ; périmètre d'intervention : région Souss-Massa.

Article 3 : Description du poste

Sous l'autorité du Directeur Technique, les Chefs de Projets ont pour missions de :

- Piloter un portefeuille de projets d'équipements publics et/ou d'aménagements urbains, depuis les études jusqu'à la réception définitive des projets et la clôture administrative et comptable ;
- Veiller au respect des coûts, des délais, de la qualité et de la réglementation ;
- Piloter, pour chaque projet, le réseau d'intervenants (bureaux d'études, maîtres d'ouvrage, architectes, entreprises, régies) et organiser les réunions de chantier et de coordination ;
- Encadrer les techniciens et intervenants affectés à ses projets et rendre compte à la Direction Technique de l'avancement, des risques et des indicateurs de performance ;
- Tenir à jour les outils de planification, de reporting et les tableaux de bord de suivi de son portefeuille de projets ;
- Piloter les réunions de chantier, et veiller à en rédiger les rapports d'avancement.

Article 4 : Constitution du dossier de candidature

Le dossier de candidature est constitué obligatoirement des pièces suivantes :

- Lettre de motivation signée par le candidat, adressée à Monsieur le Directeur Général de la Société SDL Agadir Souss-Massa Aménagement ;
- Un curriculum vitae actualisé indiquant les compétences, le parcours académique et professionnel du candidat ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Une copie des diplômes obtenus ;
- Une copie des attestations de travail.

Article 5 : Qualités requises

- Maitrise du suivi technique des projets BTP ;
- Maîtrise de la réglementation des marchés publics et des procédures de contrôle technique ;
- Intégrité, professionnalisme et sens du service public ;
- Rigueur, organisation et sens des responsabilités dans la conduite de plusieurs projets en parallèle ;
- Esprit d'analyse, de synthèse et capacité de prise de décision ;
- Anticipation et capacité à résoudre efficacement les problématiques techniques et contractuelles rencontrées ;
- Excellentes qualités relationnelles et aptitude à coordonner des interlocuteurs multiples (entreprises, bureaux d'études, maîtres d'ouvrage) ;
- Capacité de négociation et de gestion des situations contentieuses avec les intervenants (entreprises, bureaux d'études, maîtres d'ouvrage) ;

- Capacité d'écoute, de communication et de coordination avec les différents services et intervenants.

Article 6 : Modalités de dépôt des candidatures

Le dossier de candidature doit être scanné en format PDF (diplômes, certificats, CV, justificatifs des expériences, CIN…) et envoyé uniquement et obligatoirement par voie électronique, à l'adresse suivante :

Adresse électronique	contact@2a.ma
Date et heure limite	07/11/2026 à 23h55

Les dossiers de candidature incomplets ou parvenus après le délai susmentionné ne seront pas pris en compte et ne feront l'objet d'aucune suite.

Article 7 : Déroulement de la sélection

Un examen préliminaire des dossiers sera effectué en interne, en vue de s'assurer de l'adéquation des profils des candidats avec les qualifications du poste à pourvoir. Les candidats retenus seront convoqués pour un entretien de sélection.

Article 8 : Commission de sélection et validation des résultats

La validation des résultats relève d'une commission désignée par Monsieur le Directeur Général de la Société SDL Agadir Souss-Massa Aménagement.

Article 9 : Publication des résultats

Les résultats de chaque étape du processus de sélection seront publiés sur :

- Le portail : www.emploi-public.ma ;
- Affichage dans les différents sites de la SDL Agadir Souss-Massa Aménagement.